

Altitude

S'il est une chose qui semble naturelle dès lors qu'il est question du Tibet, c'est de prendre de la hauteur. Qu'on y aille en bus, en avion et maintenant en train, que la progression soit lente ou l'irruption brutale, le voyage facile ou la pérégrination pénible, le cheminement tortueux ou la voie directe, le Tibet ne met pas longtemps à rappeler au visiteur qu'il se trouve quelques kilomètres au-dessus du niveau de la mer – si, d'aventure, le voyageur omettait de s'en souvenir, maux de tête et nausées, vertiges et troubles du sommeil se chargeraient de le lui rappeler. Et comme si ce n'était pas assez haut, il se trouve encore des audacieux pour choisir de s'encorder et partir à la conquête des sommets qui hérissent le Toit du Monde.

Au seuil de cette expédition littéraire au Pays des Neiges – et cette première notice est prétexte à un avertissement – il faut bien constater que peu de sujets, aujourd'hui, enthousiasment ou fâchent comme le Tibet. Mythique Shangri-La devenu paradis perdu pour les uns, terre de superstitions moyenâgeuses et de servitudes féodales transformée en paradis socialiste pour les autres, le Tibet nourrit en Occident un débat passionné, tandis que, sur place, la cohabitation entre Chinois et Tibétains,

la confrontation des idéologies, le choc des civilisations, la résistance d'une vieille culture à l'étreinte du monde moderne débouchent régulièrement sur des affrontements sanglants.

Dans ces conditions, écrire sur le Tibet comporte une part de risques. Aux yeux du lecteur, on peut aisément, sur de nombreux sujets, ne pas être « du bon côté ». Prévenons-le donc que cet *ABC-daire* (qui n'est pas un dictionnaire et revendique donc sa subjectivité) n'a pas choisi son camp. Plutôt que prendre parti, j'ai voulu prendre de la hauteur, moi aussi ; sans ignorer et encore moins nier les réalités (toutes les réalités), mais sans succomber pour autant aux emportements de la passion. J'ai eu, pour ce faire, la chance d'interviewer à plusieurs reprises, au cours des vingt-cinq dernières années, le XIV^e dalaï-lama et les membres de son gouvernement en exil, mais aussi de hauts responsables de la région autonome du Tibet et des affaires tibétaines à Pékin. J'ai eu également la bonne fortune de me rendre plusieurs fois au Tibet et dans les « marches tibétaines », ainsi que dans les pays voisins appartenant à l'aire culturelle tibétaine. Et de m'y rendre – en bus, en avion, en train – dans des circonstances très différentes et très instructives : comme étudiant, comme journaliste, comme guide touristique, comme invité du gouvernement. J'ai enfin eu le bonheur de lire beaucoup de ce qui a été publié sur le Tibet, en français, en anglais, mais aussi en chinois.

Tout cela n'empêchera peut-être pas le lecteur éclairé de déceler l'une ou l'autre erreur. Qu'il soit indulgent et témoigne pour l'auteur d'un peu de cette compassion dont le dalaï-lama donne un si bel exemple. Qu'il lui fasse part de ses commentaires car, si l'auteur n'est pas sûr de pouvoir se réincarner (quoiqu'il le souhaite), le livre, lui, devrait un jour pouvoir bénéficier d'une réincarnation revue et corrigée.

Amdo

Une des trois régions historiques du « Grand Tibet », aux côtés de l'Ü-tsang et du Kham, l'Amdo n'exerce pas la même fascination que ce dernier ; les Khampas sont devenus une légende, mais qui a entendu parler des Amdopas ou Amdowas ? Il en est pourtant de fort célèbres : l'actuel dalaï-lama, mais aussi Tsongkhapa, le fondateur de la secte des Bonnets jaunes.

Comme le Kham, l'Amdo a connu une histoire agitée et, au gré des conquêtes et des démembrements, son existence a davantage été celle d'une aire culturelle aux contours mouvants que celle d'une entité politique clairement définie. D'abord sous le contrôle des Xianbei, un peuple nomade qui sera assimilé par les Chinois han, la région sera finalement intégrée dans un empire tibétain au faîte de sa puissance, après une multitude de raids, d'escarmouches et de batailles rangées qui firent reculer la Chine des Tang, laquelle ira jusqu'à céder en mariage une de ses princesses au roi Songtsen Gampo pour sceller une paix précaire. Devenus maîtres de plusieurs oasis stratégiques aux confins de l'Amdo, les Tibétains contrôlaient alors en partie la lucrative route de la Soie. Alliés aux musulmans ouïghours qui occupaient le nord-ouest de la Chine, ils réussirent à faire fuir brièvement l'empereur Daizong et à mettre à sac la capitale chinoise, Chang'an (aujourd'hui Xi'an), en 763.

Ce n'est que sous la dynastie des Song (960-1279) que l'Amdo passa dans le giron de la Chine. Xining, le chef-lieu de l'actuelle province du Qinghai, fut fondée en 1103 et devint l'avant-poste, puis le tremplin de l'expansion chinoise sur le Toit du Monde. Les Yuan affermirent

l'emprise de l'Empire du Milieu sur le Tibet, mais l'étreinte allait se relâcher sous les Ming. Il faudra attendre les expéditions militaires lancées par l'empereur Kangxi des Qing pour voir la mainmise chinoise consolidée; l'Amdo devint en 1724 la province du Kokonor (ou Koukounor). Toutefois, jusqu'au ^{xx}^e siècle, la colonisation, aussi bien civile que militaire, de ces terres inhospitalières ne dépassa guère les limites de Xining. L'avènement de la République chinoise amena un redécoupage administratif et la création, en 1928, de la province du Qinghai. Celle-ci recouvre aujourd'hui la majeure partie de l'Amdo (une petite portion de son territoire, autour du monastère de Labrang, se trouve dans la province du Gansu, une autre dans le Sichuan) et inclut également la partie septentrionale du Kham avec Jyekundo, surnommée « la petite Lhassa », célèbre à la fois pour son festival équestre annuel et pour un obo (amas de pierres rituelles) qui passe pour être le plus imposant du monde. Le Qinghai fut longtemps sous la coupe de la redoutable famille Ma; un des siens, le terrible Ma Bufang, noya dans le sang des rébellions successives contre le régime de Chiang Kai-shek.

Les Tibétains de Lhassa ont longtemps voué du mépris aux gens de l'Amdo, qu'ils appelaient avec dédain des « thapas » (habitants des marches frontalières) et qu'ils considéraient, par le fait même, comme à peine civilisés. Alexandra David-Néel, qui a longuement sillonné l'Amdo dans la première moitié du ^{xx}^e siècle, avoue comprendre pourquoi il en était ainsi. « Lorsqu'on les examine de près, les naturels d'Amdo, nus dans de crasseuses houppelandes de peau de mouton, ont bien l'apparence de barbares », rapporte-t-elle dans *Au pays des brigands gentilshommes*. Cependant, l'impression s'améliore, selon elle, avec la distance, alors que la crasse prend, de loin, l'apparence d'un beau velours patiné!

« Qu'un sabre au fourreau orné d'argent et de corail soit passé à la ceinture du rustaud, convient la voyageuse, qu'il ait son fusil en bandoulière et soit campé sur un cheval et le voilà, avec sa haute stature et l'air assuré qui lui est habituel, transformé en noble chevalier. »

Ce sont, toutefois, les femmes qui surprennent le plus. Les élégantes de l'Amdo rivalisent assurément de coquetterie avec leurs sœurs du Kham, en portant sur leurs longues robes traînantes, accrochées à leur ceinture d'argent, des écharpes aux couleurs éclatantes, et en arborant en toutes circonstances des chapeaux remarquables, pointus ou ronds, fabriqués en peau de renard ou en feutre bordé d'astrakan. « Ainsi vêtues, dans les champs, elles semblent autant de châtelaines du Moyen Age, invraisemblablement attelées à des charrues primitives ou défonçant la terre à coups de houe pour les semailles », estime Alexandra David-Néel pour qui « le tableau évoque les anciens romans de chevalerie où de méchants enchanteurs gardaient prisonnières de pauvres princesses ensorcelées ». La Parisienne dit chercher en vain le paladin qui viendra les délivrer, parce que les hommes de l'Amdo ont mieux à faire : ils battent la campagne en quête de voyageurs à détrousser. « Ainsi, tandis que le mari se charge d'augmenter la fortune commune avec le butin conquis, la femme fait valoir la propriété familiale. Aimable "division du travail" », conclut-elle.

S'il est devenu moins romanesque, le sort des femmes tibétaines n'est guère plus enviable aujourd'hui. « Elles font 70 % du travail. Je ne parle pas des tâches domestiques ni de l'éducation des enfants qu'elles assument à 100 %. Je parle des travaux des champs pour les paysannes, du soin des troupeaux pour les nomades. Elles en font 70 % », avait confié au *Nouvel Observateur* Jamyang Kyi, une journaliste et féministe tibétaine de

Xining. Si le communisme chinois n'a donc pas éradiqué tous les aspects de l'ancienne féodalité tibétaine, au moins l'Amdo prend-il une revanche sur l'Histoire : alors que ses habitants ont été longtemps dénigrés à cause de leur arriération, ses intellectuels sont aujourd'hui à la pointe du combat moral et politique pour une modernisation des mentalités au Tibet. Non sans difficultés. Malgré ses idées modérées et son action pacifique, Jamyang Kyi a été arrêtée, le 1^{er} avril 2008, alors que la Chine réprimait les manifestations des semaines précédentes à Lhassa et ailleurs.

Autonomie

Il est sans doute déroutant d'entendre le dalaï-lama réclamer pour le Tibet, non pas l'indépendance, mais l'autonomie, alors que les Tibétains sont censés vivre déjà dans une « région autonome ». Il est vrai que celle-ci, créée en 1965 par le régime communiste chinois, ne recouvre qu'une fraction du « Grand Tibet » et que la moitié au moins des Tibétains vit en dehors, dans les provinces chinoises limitrophes (où des départements autonomes tibétains ont été constitués : par exemple Garzé/Ganzi et Ngawa/Aba au Sichuan, dans ce qui était autrefois le Kham oriental). Il est vrai surtout que la conception de l'autonomie régionale en Chine et, plus encore, la façon dont elle est appliquée soulèvent des objections fondamentales.

Pour faciliter « l'union des nationalités » et la cohabitation de la majorité han et des cinquante-cinq minorités

ethniques officiellement recensées en Chine populaire (celles-ci forment ensemble moins de 10 % de la population), la Constitution de 1982, complétée par une loi sur l'autonomie régionale entrée en vigueur le 1^{er} octobre 1984 (jour de la fête nationale chinoise...), accorde, sur le papier, de larges prérogatives aux régions, départements et districts autonomes. Ces entités peuvent ainsi prendre « en toute indépendance les dispositions qui s'imposent pour administrer l'œuvre de construction économique de leurs régions sous la direction du plan d'Etat », l'Etat s'engageant par ailleurs à « veiller aux intérêts des régions d'autonomie nationale quand il y exploite les ressources naturelles et construit des entreprises » (article 118). Elle accorde aussi le droit d'administrer « de façon indépendante » l'éducation, la culture et la santé publique avec pour mission de « développer et faire prospérer » les minorités nationales (art. 119). Elle consent une latitude pour organiser, « avec l'approbation du Conseil des affaires d'Etat », les forces de sécurité publique (art. 120). Elle fait obligation aux organes d'administration autonome, d'employer, « dans l'exercice de leurs fonctions », la ou les langues « qui sont communément en usage » (art. 121). *Et cætera*.

L'autonomie régionale n'en est pas moins limitée en droit et en fait. La Constitution, en son article 116, précise que « les statuts et règlements particuliers », que les Assemblées populaires des régions d'autonomie nationale ont le pouvoir d'établir, « ne peuvent entrer en vigueur qu'après avoir été soumis à l'approbation du Comité permanent de l'Assemblée populaire nationale » (pour les échelons inférieurs – départements et districts –, ils doivent être soumis à l'approbation des Assemblées de provinces ou de régions autonomes). Il appartient donc *in fine* au pouvoir central (solidement aux mains de la majorité han) d'accepter ou de rejeter une législation

particulière pour les entités soi-disant autonomes. La loi sur l'autonomie nationale ne laisse planer, à cet égard, aucun doute en indiquant (art. 7) que les organes d'administration autonome « doivent placer les intérêts de l'Etat tout entier au-dessus de tout et mettre tout en œuvre pour exécuter les tâches assignées par les organes d'Etat à l'échelon supérieur ». Dans les faits, si des représentants des minorités sont associés au pouvoir régional ou local, l'autorité suprême appartient en définitive aux dirigeants d'ethnie han. La Chine a reproduit sur ce plan le système pratiqué en URSS : si le numéro un d'une république y était kazakh ou ouzbek, le numéro deux était russe et c'est lui qui avait inévitablement le dernier mot.

Les Tibétains ont très tôt fait l'expérience de ces limites – qui n'excluent ni une indéniable assistance économique, financière et technique du gouvernement central (notamment pour la réalisation d'infrastructures et la formation des cadres), ni une relative tolérance, au moins au cours des deux dernières décennies (comme l'atteste un assouplissement de la politique de l'enfant unique : la progression démographique des minorités a été plus forte que celle des Han). Après l'entrée de l'Armée populaire de libération au Tibet en octobre 1950, le pouvoir tibétain n'eut d'autre choix que de négocier sans réelle marge de manœuvre. Dans des circonstances controversées, un émissaire de Lhassa, Ngapo Ngawang Jigme, signa à Pékin, le 23 mai 1951, un Accord en dix-sept points, qui, en échange d'une « autonomie régionale sous la conduite du gouvernement central populaire », scellait « le retour du Tibet dans la grande famille de la patrie, la République populaire de Chine ». L'accord était en apparence généreux puisqu'il confirmait « le statut, les pouvoirs et les fonctions » tant du dalaï-lama que du panchen-lama. Il soulignait que « les croyances

religieuses, coutumes et usages du peuple tibétain seraient respectés ». « Les communautés de lamas seraient protégées », disait encore le texte, et les autorités centrales « n'effectueraient aucun changement dans le revenu des monastères », tout en se promettant de développer l'agriculture, l'élevage, l'industrie et le commerce. La langue tibétaine et le système éducatif seraient sauvegardés. Aucune réforme ne serait imposée par la force. Fonctionnaires et cadres seraient maintenus à leurs postes s'ils adhéraient au nouveau régime, tandis que les soldats seraient progressivement intégrés dans l'armée chinoise.

Huit ans plus tard, après avoir fui en Inde, le dalaï-lama dénonça l'accord, imposé selon lui sous la contrainte et de toute façon violé par la partie chinoise. En jetant un regard rétrospectif sur cette période, dans un entretien qu'il avait accordé à mon journal en décembre 2008, il se montra plus nuancé en notant qu'« aucune autre province chinoise [*sic*] n'avait bénéficié d'un traitement comparable » à l'Accord en dix-sept points. Le dalaï-lama se rappelait par ailleurs que le Premier ministre chinois Zhou Enlai lui avait confié, en 1956, que « le gouvernement chinois considérait le Tibet comme un cas unique ». De fait, résuma-t-il, la situation au Tibet avait été jusque-là « relativement satisfaisante ». On sait comment les choses ont évolué ensuite, le Tibet étant emporté dans la tourmente qui n'épargna rien ni personne en Chine : la collectivisation forcenée de l'agriculture (qui rompit les fragiles équilibres naturels autant que les tissus sociaux ancestraux), les persécutions et les destructions inouïes durant la Révolution culturelle, les tensions récurrentes entre la population autochtone et une colonie chinoise de plus en plus nombreuse à mesure que le développement créait de nouvelles opportunités économiques au Tibet.

Conscient d'un rapport de forces toujours plus défavorable, sachant qu'il ne pouvait rien escompter d'autre qu'un soutien moral (au mieux) de la part d'une communauté internationale qui reconnaissait le Tibet comme faisant partie de la Chine, le dalaï-lama a surpris ses compatriotes et ses partisans en se refusant, le 21 septembre 1987, devant le Caucus des droits de l'homme du Congrès américain à Washington, à débattre du statut politique ou légal du Tibet pour se contenter de rappeler « une évidence », à savoir que « les Tibétains forment un peuple distinct avec sa propre culture, sa propre langue, sa propre religion et sa propre histoire ». Au-delà du Plan en cinq points qu'il présenta (et qui prévoyait de faire des trois provinces historiques du Tibet une vaste zone de paix ou « Ahimsa »), cette approche devait permettre de chercher « de façon raisonnable et réaliste » une solution à long terme pour la question tibétaine.

Le dalaï-lama en précisa les contours devant le Parlement européen à Strasbourg, le 15 juin 1988, en se prononçant pour la transformation de « tout le Tibet » en une entité démocratique dotée d'une large autonomie, la Chine gardant le contrôle de la politique étrangère. L'évocation d'une « Loi fondamentale » dans laquelle ce nouveau statut serait coulé accentuait la référence au modèle fourni par Hong Kong, bien qu'il ne fût pas explicitement mentionné. Devant la même assemblée, le 14 octobre 2001, le dalaï-lama réitéra sa demande d'une « véritable autonomie dans le cadre de la République populaire de Chine ». Pas l'autonomie théorique prévue, cinquante ans plus tôt, dans l'Accord en dix-sept points, précisa-t-il, « mais un Tibet authentiquement autonome, avec des Tibétains totalement en charge de leurs propres affaires, y compris l'éducation de leurs enfants, la religion, la culture, la protection de l'environnement et l'économie locale », la Chine conservant la haute main « sur les affaires étrangères et la défense ».

Cette position, le dalaï-lama n'a pas cessé de la répéter dans tous ses discours et toutes les interviews accordées à la presse, bien qu'il ait conscience qu'elle déçoit et frustre nombre de Tibétains, en exil et en Chine. Malgré son caractère conciliant, et bien qu'elle rencontre la principale exigence du Parti communiste chinois, à savoir le refus de toute sécession, elle n'a jusqu'ici pas même suscité une indifférence polie à Pékin, la propagande chinoise continuant de qualifier le dalaï-lama de « dangereux séparatiste » (quand elle ne le traite pas de « chacal déguisé en moine »). « Il dit rejeter l'indépendance, mais ne le pense pas », me confiait un jour d'octobre 2006, lors d'un déjeuner à Pékin, Raidi, un des vice-présidents de l'Assemblée populaire nationale et à l'époque le Tibétain le plus haut placé dans la hiérarchie communiste.

Il est vrai que le dalaï-lama a parfois brouillé les pistes. Ainsi dans son discours de réception du prix Nobel de la paix à Oslo, le 10 décembre 1989, quand il parlait « de l'aspiration très répandue des Tibétains à la restauration de l'indépendance de leur pays bien-aimé » et qu'il invoquait l'exhortation inscrite en 823 sur le fameux pilier dressé devant le Jokhang à Lhassa : « Que les Tibétains vivent heureux dans le grand pays qu'est le Tibet et que les Chinois vivent heureux dans le grand pays qu'est la Chine. » Mais c'était, si l'on ose dire, dans l'euphorie d'une année qui avait vu tomber le Mur de Berlin et le Rideau de fer. On pouvait toujours rêver. En janvier 1997, lors d'une visite à Taiwan, le dalaï-lama déclarait au quotidien *United Daily News* que celle-ci prouvait qu'il avait renoncé à l'indépendance du Tibet puisque Taipei, comme Pékin, considère que le Tibet fait partie de la Chine.

Pour modeste qu'elle soit, la revendication d'une réelle autonomie pour le Tibet ne s'inscrit pas dans le droit fil de l'Histoire. Déjà, sous le pouvoir mandchou

finissant, l'empereur avait désigné un homme à poigne pour mater les Tibétains dans les territoires des marches : le général Zhao Erfeng. Celui-ci édicta, en 1907, un règlement en quarante-trois articles qui préfigurait, dans le Kham oriental, la politique d'assimilation qui sera menée plus tard par les communistes dans l'ensemble du Tibet : mise sous tutelle des monastères, abolition du servage (mais, note Laurent Deshayes dans son *Histoire du Tibet*, les pauvres devinrent des « serfs d'Etat », soumis à la corvée), scolarisation des enfants en chinois, encouragement matériel à l'implantation de colons, militarisation systématique avec le déploiement d'une garnison dans chaque district... Sous la République de Chiang Kai-shek, la politique de sinisation continua, avec pour seul frein les difficultés imposées par la guerre sino-japonaise. Chen Lifu, le ministre de l'Education, rapporte dans ses mémoires que l'enseignement prodigué aux minorités ethniques et aux Tibétains en particulier avait pour objectif de « consolider la conscience nationale en conformité avec l'objectif pédagogique de la République de Chine, qui était d'unifier la culture de notre nation ».

Sous le régime communiste, seul Hu Yaobang, quand il était secrétaire général du Parti au début des années 1980, préconisa une politique plus respectueuse à l'égard du Tibet – attitude qui lui valut des éloges de la part du dalaï-lama. Mais l'homme, jugé trop laxiste, fut limogé lors d'une première révolte estudiantine à Pékin en janvier 1987 (l'Histoire le vengera : sa mort servira de détonateur aux événements de la place Tian'anmen au printemps 1989). Après lui, la politique chinoise au Tibet se fit de nouveau intransigeante ; la confrontation culmina avec l'imposition de la loi martiale à Lhassa, le 8 mars 1989. Périodes d'accalmie et de tension n'ont pas cessé d'alterner depuis lors. On assiste, ces dernières années, à une volonté qu'on veut croire sincère

des autorités chinoises de protéger et promouvoir la culture tibétaine (peut-être pour en optimiser l'exploitation touristique). Toutefois, l'ambition ne dépasse pas ce cadre et n'embrasse pas l'ensemble de la problématique, et certainement pas le statut du Tibet, lequel pose la délicate question des frontières : alors que Pékin ne parle que de l'actuelle région autonome (TAR), le dalaï-lama envisage le Tibet historique, qui englobe l'Amdo et le Kham. Les négociations menées sporadiquement restent donc dans l'impasse et la région du Tibet n'a toujours d'autonome que le nom.

Barkhor

S'il ne fallait passer qu'une heure ou deux au Tibet pour en revenir avec un condensé saisissant, le Barkhor, à Lhasa, serait indéniablement l'endroit où aller. Le Barkhor, ou « rue circulaire » en tibétain, passe pour être la plus vieille rue de la capitale. C'est probable puisqu'elle enceint, sur plus d'un kilomètre, le Jokhang, le plus réputé des temples du Tibet que le grand roi Songtsen Gampo fit construire en 647 de notre ère. Chaque jour, durant la bonne saison, des milliers de pèlerins l'empruntent dans le sens des aiguilles d'une montre, comme il se doit : la plupart en déambulant d'un pas rapide, le moulin à prière en mouvement perpétuel dans une main, quelques autres en s'allongeant inlassablement face contre terre (la « grande prosternation », par laquelle on mesure le pèlerinage à la longueur de son corps). De tous âges, de tous types physiques, venus de

l'Amdo, du Kham et de tous les coins du vieux Tibet (origines que trahissent les parures et les coiffures), arrivés parfois au terme d'une odyssée de plusieurs mois effectuée en tout ou en partie à pied, ces croyants font le voyage d'une vie. La frénésie avec laquelle ils se ruent dans le Jokhang, déposant du beurre au pied des saints et des divinités, marmottant leurs prières, égrenant leurs chapelets, absorbés dans leurs pensées au point de ne prêter aucune attention aux touristes qui les côtoient (alors que beaucoup d'entre eux n'avaient jamais vu d'étrangers), témoigne de la ferveur religieuse qui empreint le cœur historique de Lhassa, le saint des saints que délimite le Barkhor.

Il n'est pas surprenant que ce soit aussi le lieu que choisissent périodiquement les Tibétains pour manifester contre la politique chinoise. Des affrontements violents ont agité le Barkhor en 1988 et 1989, et puis encore au printemps 2008, à quelques mois des Jeux olympiques de Pékin. On dit que les autorités profitèrent de la rénovation du quartier, dans le cadre de sa mise en valeur touristique, pour élargir la rue et faciliter ainsi les interventions des forces de l'ordre. Ce qui est sûr, c'est que plusieurs appartements, dans les maisons restaurées, servent désormais de postes de surveillance à la police. Les touristes ne sont pas seuls à prendre des photos sur le Barkhor.

Cet endroit unique faillit bien disparaître dans le cyclone de la modernisation chinoise et de la spéculation immobilière. La mobilisation pragmatique, mais déterminée, d'une ONG allemande, Tibet Heritage Fund (www.tibetheritagefund.org), au début des années 1990, n'a pas peu contribué à arrêter le jeu de massacre et à conscientiser les autorités comme la population. Son travail fut au départ modeste et ingrat : il fallut vider certaines ruelles des tonnes de déchets domestiques, mais

aussi d'excréments humains, qui s'y étaient accumulés au fil des siècles. Car, ainsi que Heinrich Harrer l'avait encore observé dans les années 1940, « les Tibétains sont, à cet égard, décontractés au plus haut degré » et, en l'absence de toilettes privées ou publiques, « tout endroit est susceptible pour eux de faire office de latrines » (Alexandra David-Néel ajoute que, si la chose se fait au vu de tous, « hommes comme femmes portant de longues robes savent s'arranger si adroitement qu'une personne non informée croirait, en voyant ces groupes de gens assis, qu'ils devisent de leurs affaires »).

La réhabilitation du site ainsi effectuée, les soins purent être portés à la réfection des architectures endommagées et à la reconstruction éventuelle dans la fidélité aux styles originaux. Ce faisant, les employés tibétains et étrangers de l'organisation furent agréablement surpris de constater à quel point les Chinois pouvaient se révéler « pro-tibétains », une attitude qui s'explique tout à la fois par le renouveau du bouddhisme en Chine, la curiosité sans précédent pour la culture tibétaine (liée à l'élévation du niveau de vie et à la possibilité de voyager au Tibet) et la fierté nationale (puisque le Tibet est censé faire partie de la Chine, son patrimoine doit être protégé). Le gouvernement chinois a décidé de couronner ces efforts en annonçant, en avril 2009, un plan général d'urbanisme pour la période 2009-2020 à Lhassa. Il inclut des mesures spéciales en faveur du Barkhor où il sera notamment interdit de construire sur une hauteur supérieure à dix mètres et autrement que dans le strict respect des normes traditionnelles.

Le plan se soucie également de la coordination « des activités quotidiennes, religieuses et touristiques » pour, précisait l'agence Chine nouvelle, « éviter les interférences mutuelles ». C'est qu'au Barkhor le temple et les marchands du temple cohabitent joyeusement. La rue

circulaire ainsi que les ruelles adjacentes et la place sur laquelle s'ouvre le Jokhang ne sont qu'une succession de boutiques devant lesquelles s'entrechoquent les étals de fortune. Des Tibétains, mais aussi des commerçants newaris du Népal, présentent un large éventail d'articles artisanaux plus ou moins authentiques, plus ou moins raffinés. Le marché a, certes, pris une allure touristique, qui ne fera que s'accroître puisque les autorités veulent ériger le Barkhor en « centre culturel », sans doute, mais aussi et surtout en « centre touristique ». Cependant, le « *pledged price* » y serait toujours en vigueur, le négociant s'honorant, devant le Bouddha, de faire de son dernier prix la meilleure offre qu'il lui est humainement possible de consentir.

Le Barkhor est, en tout cas, un de ces microcosmes où s'observent deux réalités qui se recoupent, mais ne se confondent pas : l'économie tibétaine et l'économie du Tibet. La première est ici celle des petits vendeurs qui récoltent les miettes de l'industrie touristique largement aux mains d'intérêts chinois. La seconde est celle qui jongle avec les millions de dollars, qu'il s'agisse d'investissements chinois dans la reconstruction de ce qui a jadis été détruit et dans la création des infrastructures nécessaires au tourisme de masse, ou des profits conséquents que ces investissements génèrent et qui vont pour l'essentiel dans des poches et des coffres chinois. L'intersection de ces deux mondes livre, au Barkhor, des symboles inattendus. Parmi les bijoux en argent et les objets de culte que proposent les marchands, on trouve de vieux exemplaires du *Petit Livre rouge* et des badges à l'effigie du président Mao. Ou cette petite horloge de cheminée datant de la Révolution culturelle, et toujours en parfait état de marche, qu'une Tibétaine hilare m'a un jour convaincu de lui acheter. Sur le cadran, entre des portraits en pied de Mao et de son fidèle (à

l'époque) lieutenant Lin Biao, des Gardes rouges brandissent fièrement le drapeau de la révolution quand sonnent les heures.

Beurre

« Vous êtes allés au Tibet ? » Dans la bouche de cette vénérable caissière, à la réception d'un hôtel d'Etat de Chengdu, la question se comparait à l'objurgation d'un policier en attente d'un aveu. A l'époque (hiver 1983), il est vrai, on n'allait pas au Tibet comme cela, pas sans être dûment embrigadé dans un groupe mandaté par le très officiel China International Travel Service (CITS), et je n'avais à l'évidence pas le profil de ceux qui pouvaient se permettre de louer pareils services. A quoi cette inquisitrice, enserrée dans sa vareuse vert olive et son col faussement appelé Mao, pouvait-elle voir que j'avais mis les pieds sur le Toit du Monde, alors que le seul indice en sa possession était la liasse de billets de 10 yuans avec laquelle je payais ma note d'hôtel ? La préposée, aussi futée que curieuse, accrut encore ma perplexité – et mon inquiétude – quand elle poursuivit, après que j'eus répondu par la négative à sa première question : « Parce que votre argent, lui, vient du Tibet ! » J'étais donc bel et bien trahi par ces fichus billets de banque, mais comment ? Portaient-ils un numéro de série ou une marque d'identification quelconque qui, pour l'œil exercé, les rattachait infailliblement à la région autonome ? « *Ni zenme zhidao ?* » (« Comment le savez-vous ? »), finis-je par demander, la crainte d'expier mon

crime en rédigeant une autocritique le cédant désormais au besoin de soulager une curiosité piquée au vif. « L'odeur ! », m'asséna-t-elle en riant de ma confusion. Il ne m'était jamais venu à l'esprit, je l'avoue, de porter ces billets sales et chiffonnés à mon nez, mais à présent que j'y étais invité, je dus reconnaître que les glorieux Renminbi de la République populaire de Chine étaient bel et bien imprégnés de ces effluves de beurre omniprésents au Tibet. Et la caissière de l'hôtel avait manifestement l'odorat développé.

Que l'argent ait une odeur au Tibet, probablement le dernier coin de la planète que l'on associerait à la vénalité et au mercantilisme, voilà qui est stupéfiant. Mais s'il doit en avoir une, que ce soit celle du beurre n'est, par contre, guère surprenant. Au début du siècle dernier, le père Francis Goré, qui consacra sa vie à l'étude de la civilisation tibétaine, observait que, « partout, on fait une grande consommation de beurre : il entre dans le breuvage, remplace l'huile d'éclairage, sert à assouplir les peaux et est employé en guise de cosmétique pour conserver aux cheveux leur couleur de jais et en écarter pour un temps les totos » (les poux). Et le brave missionnaire de remarquer que « cet usage abusif du beurre donne aux Tibétains une odeur *sui generis*, qui n'est certes pas celle de la Violette Houbigant et qui a sans doute contribué à leur réputation de saleté ».

« Le Tibet entier est comme enduit de cette paisible et noble graisse », confirme Fosco Maraini, l'assistant du grand orientaliste italien Giuseppe Tucci, à qui « il semble impossible que les maigres femelles des yacks, paissant au milieu du sable et des cailloux, puissent produire un tel fleuve de beurre ». Car, s'exclame-t-il, c'est « du beurre, du beurre, partout du beurre ; toujours, à toutes fins et dans toutes les occasions, du beurre ; c'est

le Grand Beurre, le Beurre Omniprésent, Sa Majesté le Beurre ! »

Effectivement, rien ni personne, au Tibet, n'échappe au beurre. « Les bêtes aussi sont mises au régime beurré », rapporte un contemporain du père Goré, Jacques Bacot. « Toutes les trois semaines environ, on leur fait ingurgiter de force la valeur d'un litre de beurre fondu. Pour cela l'animal est violemment jeté et maintenu à terre. Tandis qu'un homme verse le beurre, un aide fourrage dans la bouche avec un bâton pour le faire passer. La répugnance des animaux est extrême et ils se défendent. Une de mes mules cependant y avait pris goût », note l'explorateur français pour qui ce n'est certainement pas le moindre motif d'étonnement.

Autant y prendre goût, effectivement, si l'on veut résister aux rasades après rasades de la boisson nationale, du thé... salé relevé d'un beurre souvent rance – une expérience qui change du thé au jasmin de nos restaurants chinois. L'insolite précepteur autrichien du dalaï-lama, Heinrich Harrer, en avait fait l'expérience. « Malheureusement, le beurre, conservé depuis des mois dans des outres en peau de yak, est abominablement rance », note-t-il dans *Sept ans d'aventures au Tibet*. « Au début, j'étais malade à la perspective d'avalier une tasse de ce mélange, mais l'homme est ainsi fait : il s'habitue à tout. » Ce n'est au demeurant pas la seule occasion de se frotter au beurre tibétain. Les visites dans les monastères se font en côtoyant les fidèles qui, devant chaque autel, plongent généreusement la main dans un sac de beurre de yak pour regarnir les petites lampes. Si l'on est convié aux célébrations du Nouvel An tibétain, on verra sans doute la maîtresse de maison déposer cérémonieusement un peu de beurre sur la tête de ses enfants et de ses proches, avant de servir, à table, un assortiment de momos – les délicieux raviolis tibétains – dont les plus

appréciés seront farcis au beurre, symbole de pureté et de bonté.

Le beurre nourrit tout autant la réflexion spirituelle. Pour souligner la vanité des choses terrestres, Chépa Dorjé Rimpotché, lors d'une conférence à Paris, fit une éclairante comparaison. Comme le beurre vient du lait de la dri, la femelle du yak, et que celle-ci est poilue, il y a des poils dans le beurre, s'amusa-t-il à remarquer. « Les Tibétains disent qu'en retirant le poil du beurre, on ne retire pas le beurre avec. Il en est de même de nos activités : au moment de notre mort, nous n'en emporterons aucune avec nous. » Et le lama de conclure : « J'aime beaucoup cet exemple. C'est vraiment l'exemple tibétain typique. »

On ne contestera donc pas que le beurre soit réellement un des piliers de la culture tibétaine. Dans *Thibet*, Victor Segalen, « pèlerin lassé vers Lhassa », se plaît à exalter un « cœur de glaciers et de beurre et de figures ». Il faut être un poète sans doute – et n'avoir, comme lui, jamais mis les pieds au Tibet – pour s'enthousiasmer à ce point : « J'ai couru la voie du Doring, j'ai salué le Potala ! J'ai couru là où l'on accourt : Fête terrible et jeux de beurre. » Mais peut-être le génial écrivain né à Brest était-il heureux de trouver un écho de sa chère Bretagne. A Spézet, une localité du Finistère, on pratique toujours, le dimanche de la Trinité, en l'église Notre-Dame-du-Crann, un « pardon au beurre » couronné par l'offrande à la Vierge d'une motte de beurre « sculptée à l'ancienne » (elle pouvait peser jadis plusieurs dizaines de kilos). Bien que leurs Montagnes noires ne dépassent guère les 300 mètres, les Spézetois ont d'autres affinités avec les Tibétains : ils participèrent, sous l'Ancien Régime, à une révolte des... Bonnets rouges.